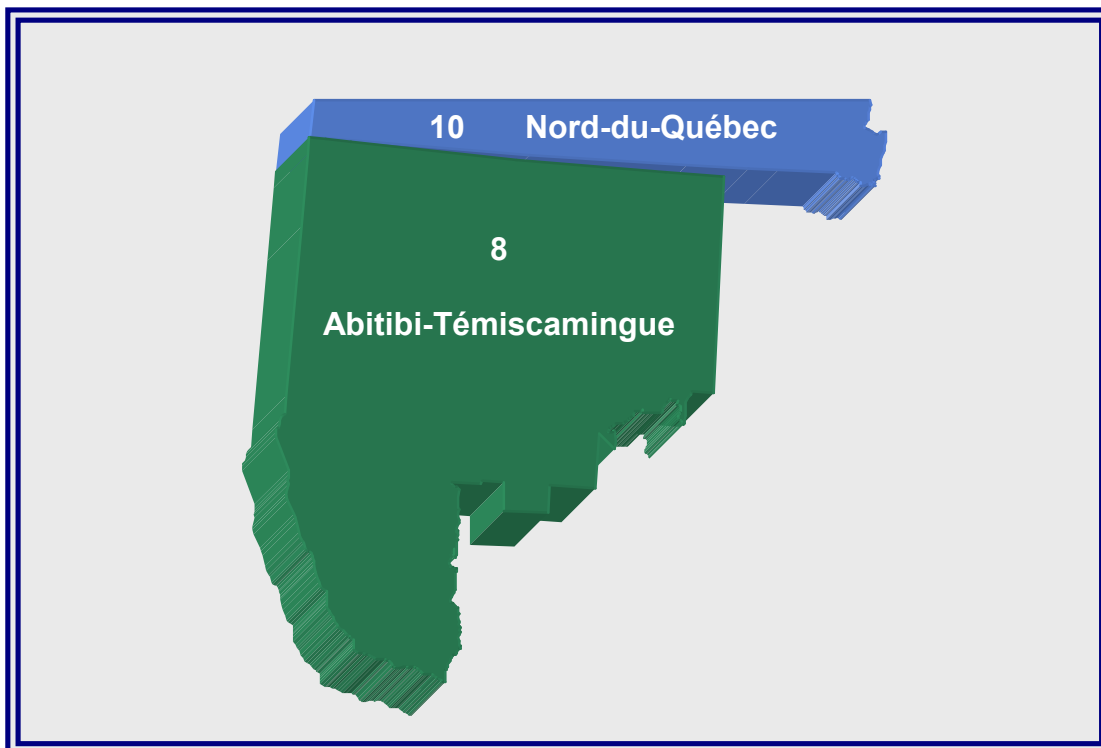


# ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



## ATOUTS OU SPÉCIFICITÉS

- Grande disponibilité de terres agricoles de qualité et à bas prix
- Pâturage de qualité
- Qualité de l'eau reconnue

## SECTEURS D'ACTIVITÉ DISTINCTIFS

- Élevage de bovins de boucherie
- Agroforesterie

## ACTEURS IMPORTANTS

- Unité de recherche et de développement en agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue (URDAAT) et son réseau de collaborateurs
- Club des entrepreneurs bovins

## SAVEURS RÉGIONALES

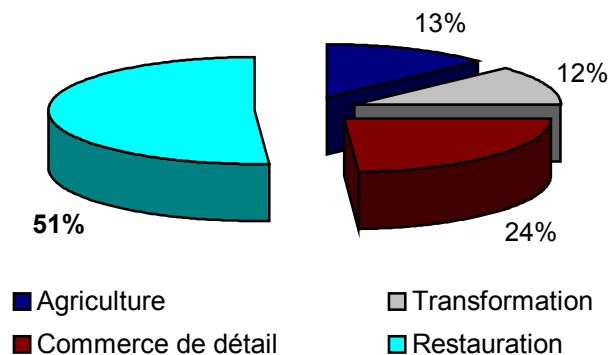
- Oeufs de corégone
- Truite
- Fromages fins
- Friandises glacées

## PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, 2001

	Abitibi- Témiscamingue	% du Québec
Population ('000)	150,6	2,0
Revenu total des personnes ('000 000 \$)	3 478,8	1,9
PIB de l'ensemble de l'économie ( '000 000 \$ de 1997)	3 770,1	1,9
PIB de l'ensemble des industries manufacturières ( '000 000 \$ de 1997)	662,8	1,5
Livraisons manufacturières totales ('000 000 \$)	1 910,2	1,6
Ventes au détail totales ('000 000 \$)	1 541,9	2,4
Emploi total ('000)	68,2	2,0
Emploi manufacturier total ('000)	6,2	1,0
Emploi dans le commerce ('000)	12,3	2,2

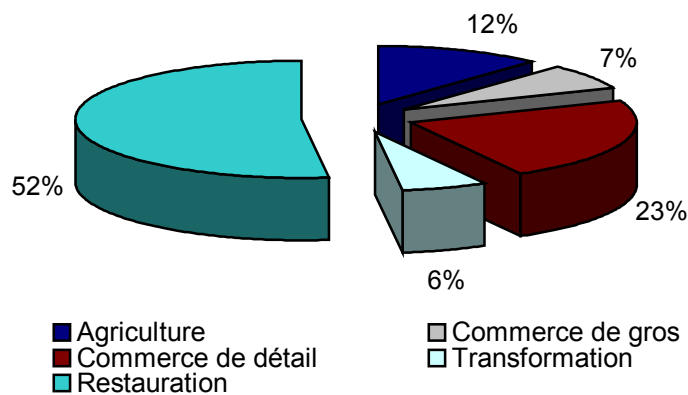
*Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002*

**Contribution sectorielle, mesurée par le PIB  
(en %)**

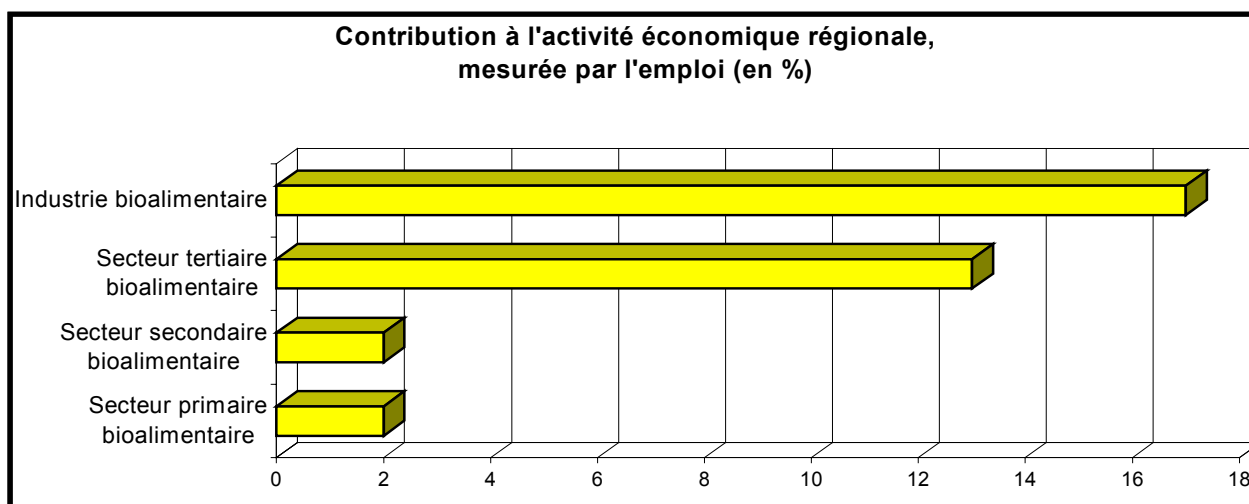


*Source : Statistique Canada*

**Contribution sectorielle, mesurée par l'emploi (en %)**



*Source : Statistique Canada*



Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

### L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE EN 2001

	Abitibi-Témiscamingue	% du Québec
<b>L'agriculture</b>		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	40	1
Recettes provenant du marché ('000 000 \$)	90	2
Emploi ('000)	1,4	2
<b>Les pêches commerciales</b>		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	n.s.	n.s.
Valeur des débarquements ('000 000 \$)	n.s.	n.s.
Emploi ('000)	n.s.	n.s.
<b>La transformation</b>		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	30	1
Valeur des livraisons ('000 000 \$)	110	1
Emploi ('000)	0,6	1
<b>Le commerce de gros</b>		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	n.s.	n.s.
Chiffre d'affaires ('000 000 \$)	n.s.	n.s.
Emploi ('000)	0,8	3
<b>Le commerce de détail</b>		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	60	2
Ventes ('000 000 \$)	360	2
Emploi ('000)	2,6	3
<b>La restauration</b>		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	130	3
Recettes ('000 000 \$)	200	3
Emploi ('000)	5,9	4
<b>L'ensemble du bioalimentaire</b>		
<b>PIB ('000 000 \$ de 1997)</b>	<b>260</b>	<b>2</b>
<b>Emploi ('000)</b>	<b>11,4</b>	<b>3</b>

n.s. : non significatif

Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

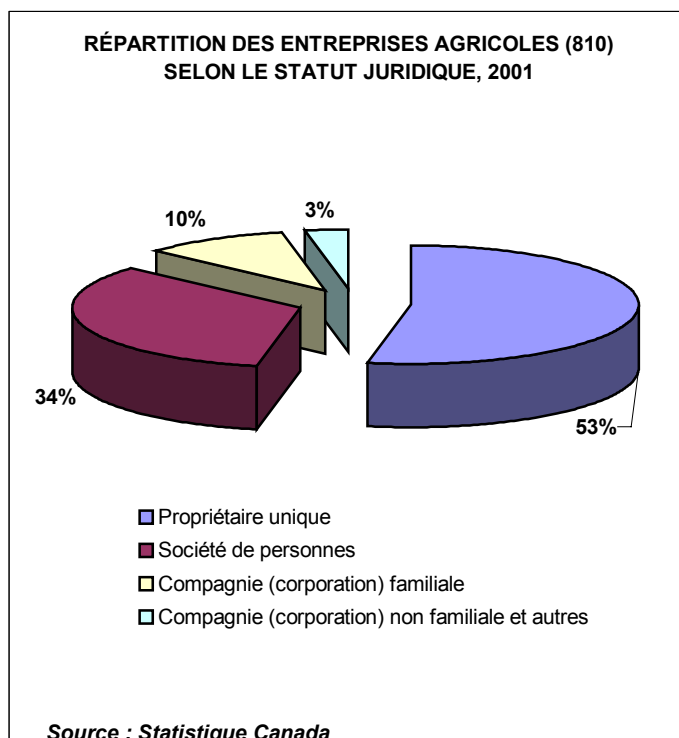
## LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2001

Au Québec, en 2001, on dénombre 32 139 entreprises agricoles. Elles se retrouvent dans toutes les régions du Québec.

Étant donné le faible nombre d'entreprises agricoles dans la région du Nord-du-Québec, cette région a été fusionnée à celle de l'Abitibi-Témiscamingue afin de dresser le portrait de la production agricole et porcine. Ainsi, la région de l'Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec regroupe 810 entreprises agricoles en 2001, ce qui représente près de 2,5 % des entreprises agricoles du Québec.

Les productions agricoles présentes dans la région sont variées. La production bovine est la plus fréquente. En effet, 354 entreprises de la région élèvent des vaches de boucherie, soit près de 44 % des entreprises de la région. Le cheptel bovin compte plus de 60 500 têtes, incluant les 9 044 vaches laitières des 219 entreprises déclarantes de la région.

La superficie des entreprises agricoles est de 202 598 hectares, soit une superficie moyenne de près de 250 hectares par entreprise.



## PRINCIPALES SUPERFICIES, MAI 2001

	Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec		Total - Québec	
	Nombre d'entreprises	Hectares	Nombre d'entreprises	Hectares
Superficie totale	810	202 598	32 129	3 417 026
Terres en culture	740	85 833	26 036	1 849 938
Blé	32	1 093	1 743	34 298
Avoine	352	6 010	5 894	93 258
Orge	255	8 687	7 275	159 443
Céréales mélangées	124	3 625	1 721	30 880
Maïs ensilage	28	344	4 475	52 072
Luzerne	157	7 931	7 965	235 226
Foin et autres fourrages	605	56 084	14 615	545 113
Canola (colza)	17	644	175	3 832
Serres (mètres carrés)	27	39 620	1 159	2 514 704
Pépinières	18	302	627	3 607
Entailles (nombre)	20	87 060	7 524	30 695 200

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

**PRINCIPAUX CHEPTELS, MAI 2001**

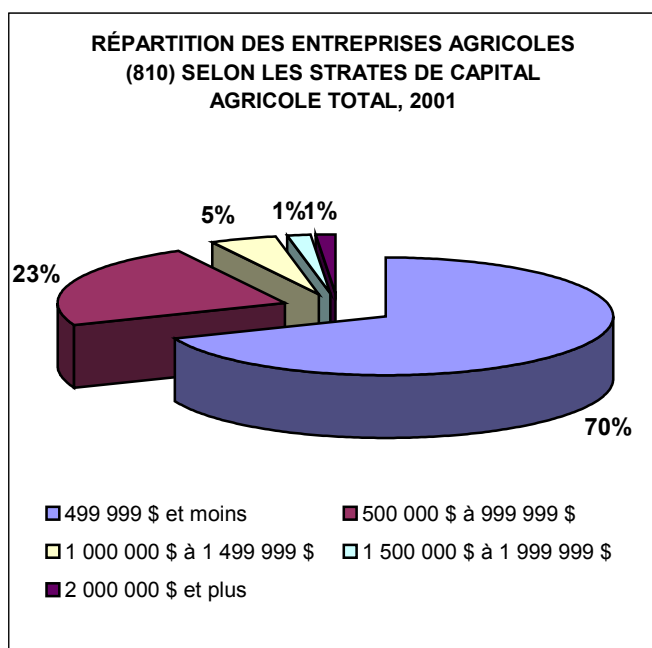
	Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec		Total - Québec	
	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes
Total – bovins et veaux	575	60 544	16 100	1 362 788
Vaches laitières	219	9 044	9 115	407 206
Vaches de boucherie	354	21 252	6 130	207 852
Bouvillons	159	4 825	2 805	81 743
Moutons et agneaux	76	23 214	1 366	254 053
Total – poules et poulets	60	nd	2 144	29 212 229
Poules pondeuses (consommation)	50	nd	1 297	4 337 784
Poulets à griller, à rôtir et Cornouailles	19	nd	1 075	22 575 068
Total – porcs*	23	5 811	2 743	4 267 365
Chèvres	39	549	975	27 337
Sangliers	8	99	66	2 908
Chevreuils	13	1 617	159	15 813

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

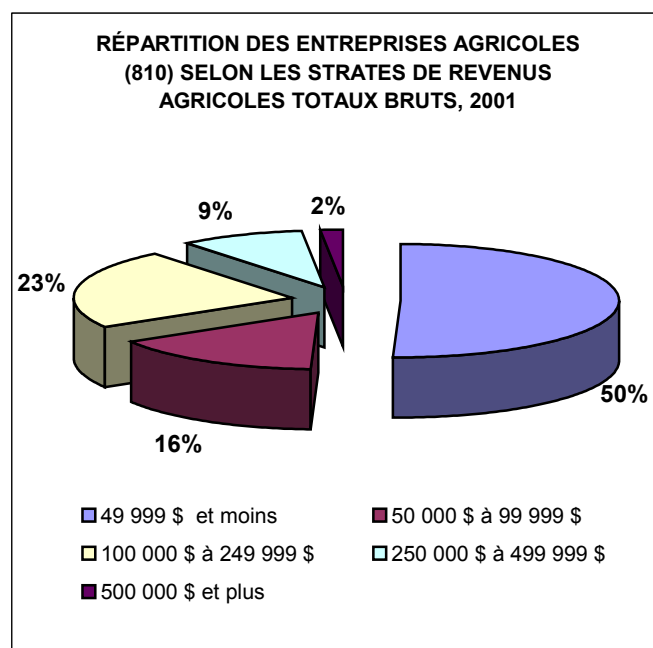
Note : \* Depuis le recensement en 2001, il y a eu augmentation du cheptel porcin dans cette région

En Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec, les revenus agricoles bruts s'élevaient à 85,6 M\$, ce qui représente des revenus bruts moyens de 105 646 \$ par entreprise.

Les entreprises agricoles de la région ont un capital agricole moyen d'environ 437 325 \$, dont 242 000 \$ pour les terres et les bâtiments.



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

## La production porcine en 2001

Au Québec, en 2001, on dénombre 2 743 entreprises déclarant des porcs pour un cheptel totalisant près de 4,3 millions de têtes, toutes catégories confondues. Elles sont disséminées dans toutes les régions du Québec.

La région de l'Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec regroupe 23 entreprises déclarant des porcs en 2001, ce qui représente environ 1 % des entreprises déclarantes du Québec. Son cheptel en inventaire compte plus de 5 800 têtes, toutes catégories confondues, soit 0,1 % du cheptel québécois.

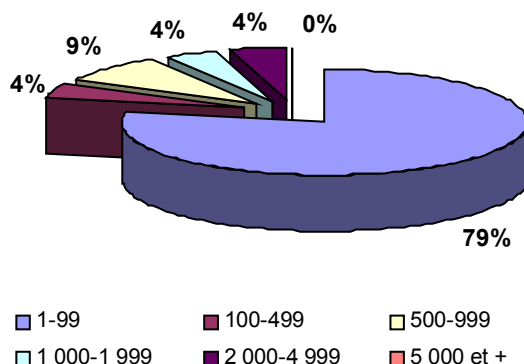
Il est important de noter que ce secteur a connu une croissance importante au niveau régional depuis la réalisation du Recensement de l'agriculture, source statistique officielle d'où proviennent les renseignements présentés dans ce portrait régional. Ainsi, à ce jour, le cheptel porcin s'est accru de façon notable, dénombant plus de 1 600 truies et cochettes en inventaire et plus de 9 000 porcs à l'engraissement.

La taille des cheptels varie beaucoup selon les entreprises. Ainsi, lorsqu'on répartit les entreprises déclarant des porcs en 6 grandes classes, on constate que 83 % des entreprises déclarant des porcs ont moins de 500 porcs en inventaire, toutes catégories confondues. À l'opposé, les entreprises déclarant un inventaire de 1 000 porcs ou plus ne représentent que 8 % des entreprises déclarant des porcs en Abitibi-Témiscamingue.

En moyenne, les entreprises de la région déclarant des porcs détenaient 253 têtes en 2001.

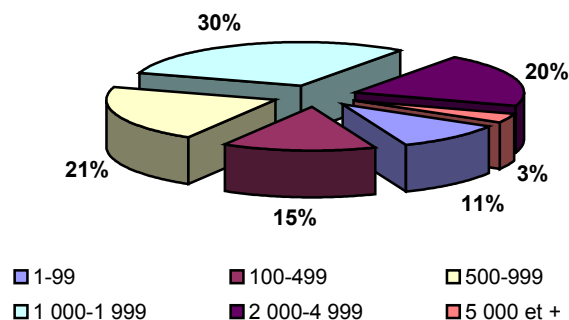
En Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec, 57 % des entreprises déclarant des porcs sont détenues par des propriétaires uniques, 30 % par des sociétés de personnes et 13 % par des compagnies (corporations). Comme il est reconnu que les sociétés sont généralement constituées de membres d'une même famille, et que seulement 4 % des compagnies (corporations) sont des corporations familiales, c'est donc plus de 9 entreprises sur dix qui sont des entreprises à caractère familial.

RÉPARTITION DES ENTREPRISES DÉCLARANT DES PORCS SELON LES STRATES DE CHEPTEL, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC, 2001



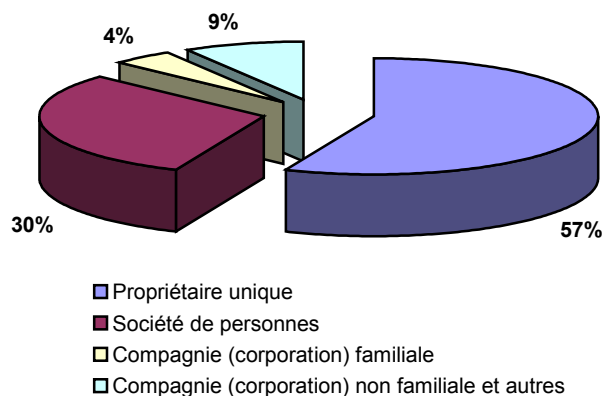
Source : Statistique Canada

RÉPARTITION DES ENTREPRISES DÉCLARANT DES PORCS SELON LES STRATES DE CHEPTEL, QUÉBEC 2001



Source : Statistique Canada

RÉPARTITION DES ENTREPRISES RÉGIONALES DÉCLARANT DES PORCS (23) SELON LE STATUT JURIDIQUE, 2001



Source : Statistique Canada

## SUPERFICIES DES ENTREPRISES DÉCLARANT DES PORCS COMPARATIVEMENT AUX AUTRES SECTEURS DE PRODUCTION, MAI 2001

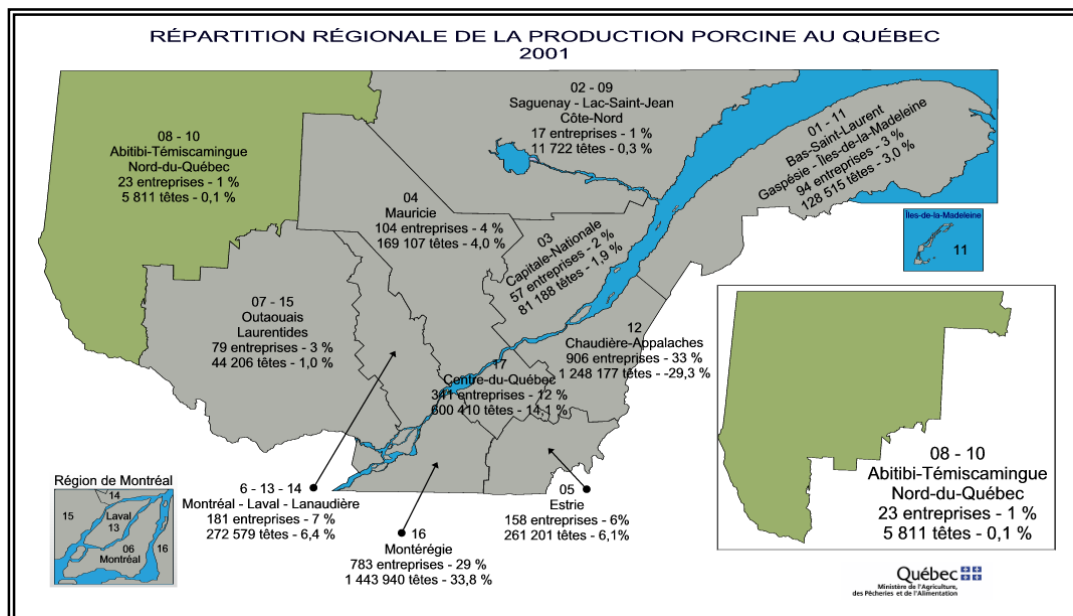
	Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec			Total - Québec		
	Nombre d'entreprises	Hectares	Moyenne	Nombre d'entreprises	Hectares	Moyenne
Entreprises déclarant des porcs	23	4 642	202	2743	260 383	95
Entreprises déclarant d'autres productions	787	197 956	252	29 396	3 156 643	107

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

## CHEPTTEL PORCIN DES ENTREPRISES DÉCLARANT DES PORCS, MAI 2001

	Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec			Total - Québec		
	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Moyenne	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Moyenne
Cheptel porcin total	23	5 811	253	2 743	4 267 365	1 556
Verrats	14	18	1,3	1 496	8 504	5,6
Truies et cochettes de reproduction	15	183	12	1 557	401 562	258
Porcelets sevrés et non sevrés	8	199	25	1 613	1 335 356	828
Porcs à l'engraissement	15	5 411	361	2 146	2 521 943	1 175

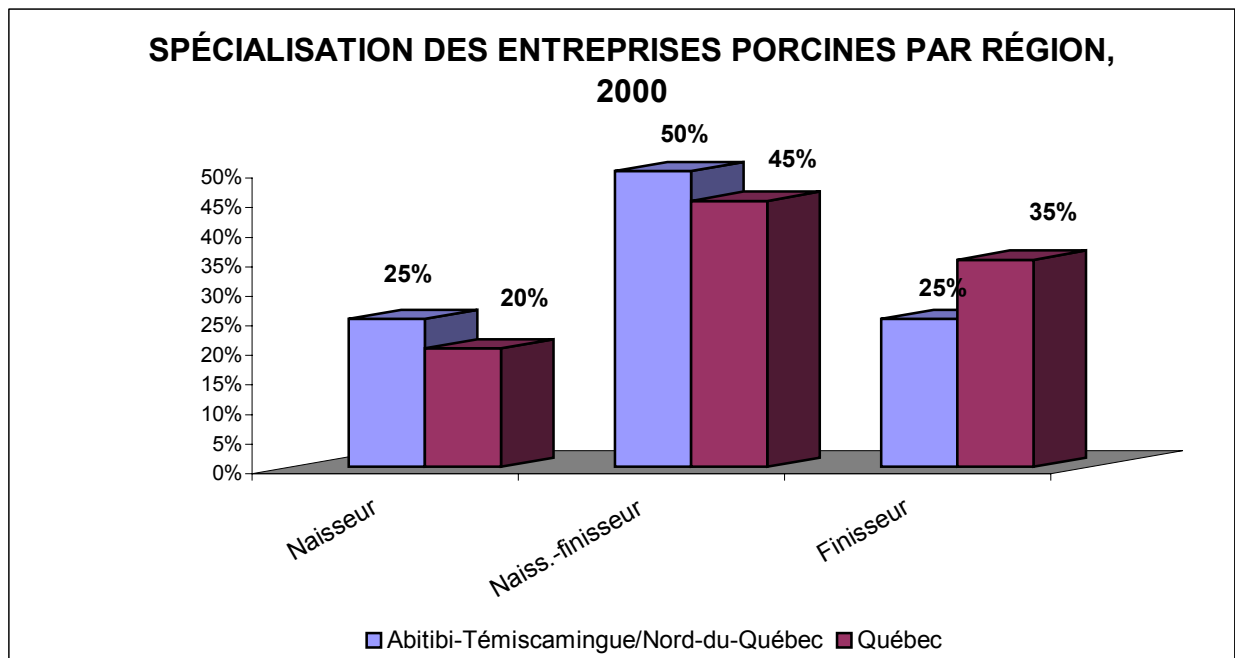
Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001



Source : Statistique Canada

Lorsque l'on examine la spécialisation des entreprises porcines de la région, soit celles qui tirent majoritairement leurs revenus de la production porcine, on constate que 75 % des entreprises possèdent un atelier d'engraissement (finisseur) et que 50 % d'entre elles possèdent également une maternité (naiseur). Ainsi, en 2001, le modèle «naiseur-finisseur» demeure donc le plus fréquent dans la région.

Par ailleurs, à l'échelle du Québec, 80 % des entreprises possèdent un atelier d'engraissement et 45 % des entreprises porcines ont adopté le modèle «naiseur-finisseur».



Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement 2000

La production porcine nécessite des investissements importants de la part des entreprises. C'est d'autant plus vrai lorsqu'on s'intéresse spécifiquement aux entreprises qui tirent majoritairement leurs revenus agricoles de cette production. La valeur du capital agricole des entreprises constitue un indicateur intéressant afin de mesurer cette importance.

Ainsi, en 2001, la valeur moyenne du capital agricole des entreprises porcines de la région se situe à plus de 825 000 dollars en moyenne par entreprise comparativement à plus de 1,2 M\$ par entreprise pour la moyenne provinciale.



## ***L'abattage et la transformation de la viande de porc***

La région de l'Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec compte deux entreprises dans le secteur de l'abattage et de la transformation de la viande de porc. Ce chiffre compte pour moins de 2 % des entreprises du Québec.

L'une de ces entreprises se spécialise dans l'abattage et la découpe primaire du porc tandis que l'autre entreprise effectue de l'abattage multi-espèces et de l'abattage à forfait.

### ***VALEUR DES VENTES***

<b>Strate de ventes</b>	<b>Nombre d'entreprises</b>
Entre 1 et 2,9 M\$	1
Entre 5 et 9,9 M\$	1

*Source : Direction du développement de la transformation des marchés*

Ces entreprises emploient 40 personnes, ce qui représente moins de 1 % de tous les emplois dans l'abattage et/ou la transformation de la viande de porc au Québec.

Une des entreprises en est à la phase de démarrage tandis que l'autre entreprise a un projet de transformation secondaire.

Le volume d'abattage actuel est estimé à 20 000 porcs (approvisionnement local).

Une des entreprises fait de l'exportation.

## **La gestion environnementale des ressources**

### **Saturation des sols minéraux en phosphore**

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dispose depuis quelques années d'une banque de données sur les analyses de sol. L'analyse statistique de près de 100 000 données est en cours de réalisation par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

Les résultats préliminaires nous permettent de présenter le pourcentage de saturation des sols minéraux en phosphore. Les pourcentages de saturation sont ici regroupés en cinq classes. Pour l'ensemble du Québec, 19 % des sols se situent dans la classe de 10 % et plus. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, 4 % des sols se situent dans cette classe.

### **Prime-Vert**

Le programme Prime-Vert a pour objectif de promouvoir et de diffuser les bonnes pratiques agricoles, de soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer à la réglementation environnementale et de les aider dans l'adaptation de leur système de production menant à la conservation des ressources et à la protection de l'environnement.

Prime-Vert comprend 6 volets : structures d'entreposage, procédés de traitement des fumiers, équipements d'épandage, organismes de gestion des fumiers, réduction de la pollution diffuse et services-conseils en agroenvironnement. Les renseignements proviennent des formulaires de paiement du programme Prime-Vert 1997-2002. Les entreprises porcines correspondent à celles ayant 10 unités animales et plus.

#### Structures d'entreposage

Les objectifs de ce volet sont :

- de soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer à la réglementation;
- faire passer la capacité d'entreposage à 250 jours afin d'améliorer la gestion des fumiers des exploitations agricoles.

Pour la période 1997 à 2002, le volet « structures d'entreposage » du programme Prime-Vert a accordé au total 167,3 M\$ pour la réalisation de 4 369 projets. Le pourcentage de l'aide accordée aux entreprises porcines est de 8 %. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, 93 projets ont été réalisés, ce qui totalise un montant d'aide de 4,1 M\$. Aucune aide financière n'a été accordée aux entreprises porcines.

## **AIDE FINANCIÈRE DU PROGRAMME PRIME-VERT 1997-2002 STRUCTURES D'ENTREPOSAGE**

	Total - Québec	Abitibi-Témiscamingue
<b>Nombre de projets</b>	4 369	93
<b>Aide financière</b>	167,3 M\$	4,1 M\$

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

### Procédés de traitement

Une aide financière est attribuée aux exploitations ou regroupements d'exploitations dont le fumier produit sur la ferme excède la possibilité d'épandage sur les terres en propriété ou en location. Le resserrement des normes accentue ce phénomène et oblige le producteur en surplus à conclure des ententes d'épandage avec des producteurs de céréales, par exemple, qui ne sont pas nécessairement voisins. Le traitement des fumiers réduit les volumes à transporter et peut également permettre de l'utiliser comme matière première du compostage.

Pour la période 1997 à 2002, le volet « procédés de traitement » du programme Prime-Vert a accordé 2,1 M\$ pour la réalisation de projets. Ces projets ont été réalisés chez 17 exploitations qui ont reçu une aide financière pour l'acquisition et la mise en place de procédés de traitement à la ferme, complets ou partiels. Deux projets collectifs ont intéressé 89 producteurs. Le pourcentage de l'aide totale accordée aux entreprises porcines est de 53 %. Aucun procédé de traitement n'a été subventionné en Abitibi-Témiscamingue.

## **AIDE FINANCIÈRE DU PROGRAMME PRIME-VERT 1997-2002 PROCÉDÉS DE TRAITEMENT**

	Québec
<b>Nombre d'entreprises</b>	17
<b>Aide financière</b>	2,1 M\$

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

### Équipements d'épandage

L'amélioration de la gestion des fumiers liquides et la diminution des odeurs par l'utilisation d'équipements spécialisés sont les objectifs de ce volet.

Entre le 1<sup>er</sup> avril 1997 et le 31 mars 2002, 346 rampes d'épandage ont fait l'objet d'une aide financière. Les producteurs qui en font l'acquisition s'en servent pour épandre le lisier de porc dans 60 % des cas. L'aide totale pour la période précitée a été de 1,4 M\$. En Abitibi-Témiscamingue, 6 rampes d'épandage ont été subventionnées pour un montant total de 29 580 \$ (64 % de ce montant a été accordé à des entreprises porcines).

**AIDE FINANCIÈRE DU PROGRAMME PRIME-VERT 1997-2002**  
**ÉQUIPEMENTS D'ÉPANDAGE**

	Québec	Abitibi-Témiscamingue
<b>Nombre de projets</b>	346	6
<b>Aide financière</b>	1,4 M\$	29 580 \$

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

**Réduction de la pollution diffuse**

Le volet « réduction de la pollution diffuse » en est à sa première année de fonctionnement. Il a pour objectif de diminuer l'impact des activités agricoles en matière de pollution diffuse et d'améliorer la qualité de l'eau. Les travaux admissibles sont la restriction de l'accès aux cours d'eau pour les animaux, la mise en place d'aménagements des berges et des confluent des cours d'eau, l'aménagement de haies brise-vent, l'introduction de pratiques de conservation des sols et l'aménagement d'ouvrages de conservation des sols, notamment les avaloirs et bassins de captage, la revégétalisation des fossés, l'engazonnement des voies d'eau et la stabilisation des sites érodés.

Au 18 novembre 2002, 443 projets ont été déposés au MAPAQ et un engagement budgétaire de 1,7 M\$ a été consenti pour ces projets qui sont principalement reliés à la restriction de l'accès aux cours d'eau pour les animaux. Pour la région, 30 engagements ont été pris pour un montant total de 145 568 \$.

**ENGAGEMENT DU PROGRAMME PRIME-VERT 2002-2003<sup>1</sup>**  
**ÉQUIPEMENTS D'ÉPANDAGE**

	Québec	Abitibi-Témiscamingue
<b>Nombre de projets</b>	443	30
<b>Aide financière</b>	1,7 M\$	145 568 \$

<sup>1</sup> En date du 18 novembre 2002

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

**Services-conseils en agroenvironnement**

Le volet « services-conseils en agroenvironnement » de Prime-Vert vise l'accompagnement professionnel. Le soutien de conseillers agricoles est essentiel pour aider l'exploitant à bien maîtriser les pratiques agricoles de conservation des ressources et pour le guider dans les changements qu'il doit apporter à ses méthodes de travail.

Le ministère encourage financièrement les exploitants agricoles à se regrouper en clubs-conseils en agroenvironnement. Une entente intervenue entre le Conseil de développement en agriculture du Québec (CDAQ) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a permis de faciliter la mise en œuvre et le soutien de clubs-conseils en agroenvironnement axés sur la conservation des sols et la protection de l'environnement. Le ministère contribue également, comme les producteurs, à soutenir financièrement les activités de coordination des clubs-conseils en agroenvironnement et la mise au point d'outils pour les conseillers agricoles.

Au 31 mars 2002, 76 clubs-conseils en agroenvironnement offraient des services-conseils à 4 949 entreprises agricoles qui totalise 558 489 unités animales, soit 28 % de toutes les unités animales du Québec. Parmi ces entreprises, on compte 549 entreprises porcines, ce qui correspond à 24 % du total des entreprises porcines du Québec. Pour ce volet, les entreprises porcines correspondent à celles dont la principale source de revenu est le porc. Pour la période de 1997 à 2002, l'aide se chiffre à 7,2 M\$. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, on compte 3 clubs regroupant 135 entreprises agricoles. Le nombre d'unités animales de ces entreprises membres est de 16 719. On compte dans ces clubs 4 entreprises porcines (36 % des entreprises porcines de la région). L'aide accordée pour ce volet est de 211 933 \$.

**AIDE FINANCIÈRE DU PROGRAMME PRIME-VERT 1997-2002**  
**SERVICES-CONSEILS EN AGROENVIRONNEMENT**

---

	Québec	Abitibi-Témiscamingue
<b>Nombre de projets</b>	76	3
<b>Nombre d'entreprises agricoles</b>	4 949 (16%)	135 (17%)
<b>Nombre d'entreprises porcines</b>	549 (24 %)	4 (36 %)
<b>Unités animales</b>	558 489 (28 %)	16 719 (33%)
<b>Aide financière</b>	7,2 M \$	211 933 \$

---

*Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002*

# ***Abitibi-Témiscamingue***

## **Portrait bioalimentaire régional**

Préparé par : Direction des politiques sur la gestion des risques  
En collaboration: Direction de l'environnement et du développement durable  
Direction des études économiques et appui aux filières  
Direction du développement de la transformation des marchés

Ministère  
de l'Agriculture,  
des Pêcheries  
et de l'Alimentation

Québec 